

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/09/2025 - 28773 - 1998 B 00192 - 384 392 361 - AKCS

2.08.25 13620
28.08.25 -22781

Vol AF 1063

156 x 1080

318KV6 $\mu m = E$
m3

E -
24,64.000

Désignation de l'entreprise : AKCS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 6 rue de la Prévoyance 94300 Vincennes		Durée de l'exercice précédent * 0	
Numéro SIRET* 3 8 4 3 9 2 3 6 1 0 0 0 2 6		Néant *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4	
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		
	Frais de développement * CX		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		
	Fonds commercial (1) AH		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		
	Terrains AN		
	Constructions AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		
	Autres immobilisations corporelles AT	4 932	
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		
	Autres participations CU		
	Créances rattachées à des participations BB		
	Autres titres immobilisés BD		
	Prêts BF		
	Autres immobilisations financières * BH		
	TOTAL (II) BJ	4 932	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		
	En cours de production de biens BN		
	En cours de production de services BP		
	Produits intermédiaires et finis BR		
	Marchandises BT		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX		
	Autres créances (3) BZ		
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		
Disponibilités CF	5 436		
CHARGES	Charges constatées d'avance (3) * CH		
	TOTAL (III) CJ	5 436	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	10 368		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cart. J. i conforme
le 13/06/25. *[Signature]*

Désignation de l'entreprise		AKCS		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..)	DA	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(3 501)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 772		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	8 656		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	551		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	551			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 207			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	551			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : AKCS										Néant ☐		*					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	1		D8	2		D9	3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD			KE			KF				
CORPORELLES	Terrains						KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]				KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]				KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants M2]				KP			KQ			KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants M3]				KS			KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV			KW			KX	3 733		
		Matériel de transport *						KY			KZ			LA	1 199		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB			LC			LD			
		Emballages récupérables et divers *						LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes						LK			LL			LM				
	TOTAL III						LN			LO			LP	4 932			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T			
		Autres participations						8U			8V			8W			
Autres titres immobilisés						1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T			1U			1V					
TOTAL IV						LQ			LR			LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG			OH			OJ	4 932		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CØ	DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	LW		IX				
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB		MC				
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME		MF				
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS	MG	MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers			IU	MM	MN		MO				
		Matériel de transport			IV	MP	MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT		MU				
		Emballages récupérables et divers*			IX	MV	MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA		NB				
	Avances et acomptes				NC	ND	NE		NF				
TOTAL III				IY	NG	NH		NI					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	OØ	M7		OØ				
	Autres participations				IO	OØ	OY		OZ				
	Autres titres immobilisés				II	2B	2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F		2G				
	TOTAL IV				I3	NJ	NK		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OK	OL		4 932		OM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise AKCS										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	311	QF		QG	311		
	Matériel de transport	QH		QI	849	QJ		QK	849		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU		QV	1 160	QW		QX	1 160		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON		OP	1 160	OQ		OR	1 160		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS		REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2037

Désignation de l'entreprise : AKCS

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtée ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX			VT		VU		VV		
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	551		551						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	551	VZ	551					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : AKCS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2024		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA	3 772	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées aux taux de 0 %						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						
		- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	3 772	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
	Régime des sociétés mères et des filiales*		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
	Produit net des actions et parts d'intérêts		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)					
	Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						
Majoration d'amortissement*								
Abattement sur le bénéfice et excédents		Fonction publique territoriale (art.44 quinquies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 ans	L2	Jeunes entreprises innovantes (art 44 septies A)	L5	
		Société d'investissement immobilière (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la déforestation (44 bisdecies)	PA			
		ZFU-TE (art.44 octies A)	OV	Bureau d'études à l'échelle nationale (art.44 duodecimies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Basin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC	Zone de développement portuaire (art 44 septies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies E)		YH		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance déguagée par le report en arrière de déficit		ZI			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								

2

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	3 772		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	3 772
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise AKCS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	164 257
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	3 772
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	160 485
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	160 485
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

Désignation de l'entreprise AKCS										Néant ☐		*
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(12 757)	AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB						
					- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	9 256		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	OF	(3 501)		Report à nouveau	ZG	(3 501)					
						(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(3 501)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	3 507				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ					
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	(45)				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	10 539				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	14 001				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS						9Z	1 780				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	1 780				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						OB					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%				
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP						Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0 ZR					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL							
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO							
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

AKCS SARL au capital de 7622 €.
RCS 384392361 Créteil
6 rue de la prévoyance
94300 Vincennes

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du 15 juin 2025 a décidé l'affectation
suivante du résultat de l'exercice 2024

Deuxième résolution de l'assemblée affecte le bénéfice de
l'exercice 2024 soit 3772 euros au poste report à nouveau .

Le gérant

certifié conforme à l'original .

Vincennes le 13/06/2025 -

